



Arrêté du 06 MARS 2026
relatif à la composition de la commission consultative
chargée d'assister le vice-président du Conseil d'Etat pour le recrutement
de maîtres des requêtes en service extraordinaire au Conseil d'Etat

Le vice-président du Conseil d'Etat,

Vu le code de justice administrative, notamment son article L. 133-9,

Arrête :

Article 1^{er}

La commission consultative chargée d'assister le vice-président du Conseil d'Etat pour le recrutement des maîtres des requêtes en service extraordinaire est composée de :

- M. Benoît Bohnert, conseiller d'Etat ;
- Mme Manon Chonavel, maîtresse des requêtes ;
- Mme Sarah Devoucoux, administratrice de l'Etat.

Article 2

Le secrétaire général du Conseil d'Etat est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **06 MARS 2026**


Didier Roland Tabuteau